

## "M. Prodi et Mme Neyts invités à la session plénière de novembre" dans CES-Info

**Légende:** Le 28 novembre 2001, lors de la session plénière du Comité économique et social, le président de la Commission européenne et la ministre adjointe au ministre belge des Affaires étrangères font référence dans leurs discours au rôle institutionnel et aux compétences du Comité.

**Source:** CES-Info. Publication mensuelle du Comité économique et social européen. ; Réd. Chef FOSTER, Nick. Décembre 2001, n° 9. Bruxelles: Service de Presse du Comité économique et social européen.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"m\\_prodi\\_et\\_mme\\_neyts\\_invites\\_a\\_la\\_session\\_pleniere\\_de\\_novembre"\\_dans\\_ces\\_info-fr-c6875ff2-753d-4f59-93a5-b5abb740908e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 16/09/2012

## M. Prodi, Président de la Commission, et Mme Neyts, ministre belge, invités à la session plénière de novembre

Le 28 novembre, M. Prodi, **Président de la Commission européenne**, a commencé son discours en faisant remarquer que les citoyens sont en train de perdre confiance dans les institutions de l'Union et que "cette situation doit cesser". Dans ce contexte, la promotion de nouvelles formes de gouvernance est une des priorités stratégiques de la Commission.

**M. Prodi a félicité le CES pour ses travaux visant à renforcer ses rapports non seulement avec les organismes de la société civile de l'UE qui ne sont pas représentés directement au Comité, mais également avec les organisations de la société civile des pays candidats.**

Faisant référence au Livre blanc de la Commission sur la gouvernance, M. Prodi a indiqué aux membres du Comité qu'il "attendait vraiment beaucoup des avis exploratoires du CES", qui associent le Comité en aval du processus de consultation. "Nous devons sauvegarder les prérogatives de la démocratie représentative tout en autorisant la démocratie participative" a fait observer M. Prodi.

Il importe que l'UE clarifie ses objectifs communs et que chaque institution se concentre sur ses activités principales. Le traité de Nice a consacré la reconnaissance accrue du rôle du CES. Se référant plus particulièrement à "l'après-Laeken", le Président de la Commission a ajouté que le Comité est un **"intermédiaire indispensable entre les forces vives de notre société ... Votre rôle consiste à stimuler et à synthétiser le débat"**.

Pour sa part, **Mme Annemie Neyts**, ministre adjointe au ministre belge des Affaires étrangères, a informé les membres du CES de l'état des préparatifs du sommet de Laeken. Elle a indiqué que "pratiquement tout le monde" avait accepté le principe d'une Convention qui serait chargée, pendant 12 à 15 mois, de préparer la prochaine Conférence intergouvernementale. **Elle a précisé que le CES participerait à la Convention en tant qu'observateur permanent.**

**M. Göke Frerichs**, Président du CES, a rappelé que le Comité est la seule institution de l'UE en mesure de représenter les intérêts économiques et sociaux de l'Union. Faisant référence aux groupes qui ne sont pas représentés actuellement au CES, il a déclaré : "Notre porte reste ouverte".